

Epidémie Covid-19 : Mesures prises par le Sycodem

Plusieurs modifications apportées par le Sycodem à son service public pour respecter les mesures gouvernementales.

- Le service de collecte des ORDURES MENAGERES chez les particuliers et les professionnels, en bacs ou en conteneurs enterrés, **reste inchangé à ce jour**. Nous mettons tout en oeuvre pour assurer l'évacuation de ces déchets le plus efficacement possible.

- Le service de collecte des EMBALLAGES en bacs jaunes **est suspendu à partir du jeudi 19 mars**. Il est demandé de stocker ses emballages au domicile dans l'attente d'une reprise normale du service envisagée le 03 avril (date à confirmer). Nos moyens matériels et humains se concentrent sur l'évacuation des ordures ménagères, prioritaire dans le cadre de la salubrité publique.

- Le service de collecte en APPORT VOLONTAIRE des ordures ménagères, emballages, verre et papiers **est maintenu à ce jour**. **Veillez à ne pas déposer de sacs ou déchets au pied des conteneurs sous peine d'amende.**

- L'accueil du SYCODEM à tout visiteur **est fermé à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre**. Vous pouvez continuer à nous joindre par téléphone au 02 51 50 75 35 ou mail à accueil@sycodem.fr.

- Les 6 DECHETERIES sont fermées à partir du mardi 17 mars et jusqu'à nouvel ordre. Communiqué de Trivalis (syndicat départemental de traitement des déchets) du 16/03/20 12:00 : *"Les circonstances que la France rencontre avec l'épidémie du Covid-19 obligent les 17 collectivités locales en Vendée à fermer leurs déchèteries. D'ici ce soir, toutes seront fermées aux usagers. Chaque Vendéen est invité à faire preuve de compréhension, à faire acte de civisme face à la situation exceptionnelle que connaît notre pays. Chacun doit trouver le moyen de stocker temporairement, et jusqu'à nouvel ordre, les déchets qu'il avait l'habitude de déposer à la déchèterie."*

- Le prêt des BROyeurs de végétaux est suspendu à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

- Le retrait des kits AMIANTE en prévision des rendez-vous du mois de juin, pour les personnes concernées, **est suspendu jusqu'à la réouverture du Sycodem.**

Nous sommes conscients que ces mesures peuvent vous contraindre mais elles ont été prises en tenant compte à la fois des consignes de prévention gouvernementales face à cette épidémie et du processus de prise en charge des déchets par les prestataires pour leur traitement. Nous mettons tout en oeuvre pour poursuivre notre service public en respectant les obligations de protection des usagers et des agents.

C'est pourquoi, nous comptons sur votre compréhension et votre participation. Soyez vigilants à ne pas déposer de déchets au pied des conteneurs (y compris textiles) à la fois pour éviter d'être pénalisés par une amende et pour nous aider dans cette période incertaine.

Merci pour votre compréhension.